



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-CINQUIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
Point 13.5 de l'ordre du jour provisoire

A55/9 Corr.1
2 mai 2002

VIH/SIDA

Stratégie mondiale du secteur de la santé

Rapport du Directeur général

RECTIFICATIF

Ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe 15 :

L'Assemblée de la Santé est également invitée à examiner le projet de résolution contenu dans la résolution EB109.R6.

= = =P